




**LA RECHERCHE  
À LA BIBLIOTHÈQUE  
NATIONALE DE FRANCE**

2020



---

« Au-delà de l'accueil des chercheurs dans les salles de lecture, la Bibliothèque contribue largement à l'effort de recherche indispensable à la compréhension de notre culture et de notre temps. »

**Laurence Engel,**  
*Présidente de la Bibliothèque nationale de France*

« J'ai été très souvent aidé dans mes recherches par des conservateurs de la BnF. Je trouve là, depuis plus de quarante ans, de véritables partenaires scientifiques. »

**Antoine Compagnon,**  
*Professeur au Collège de France,  
Président du conseil scientifique de la Bibliothèque nationale de France*

« Je suis convaincu que la recherche, loin d'être un obstacle à l'efficacité professionnelle des conservateurs, est la garantie d'une conservation réfléchie, d'une communication répondant aux attentes des lecteurs et d'une mise en valeur performante des collections. Aussi souhaité-je que les conservateurs voient leurs efforts reconnus et encouragés, sûr qu'il s'agit là de l'occasion de valoriser la tâche du personnel scientifique et de le préparer à faire face aux défis de l'avenir. »

**Emmanuel Le Roy Ladurie,**  
*Administrateur général de la Bibliothèque nationale de 1987 à 1994*

---

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. LA RECHERCHE : UNE MISSION, UNE TRADITION</b>	4
<b>2. LES GRANDS DOMAINES DE RECHERCHE A LA BNF</b>	6
<b>2.1. DEUX AXES QUI TRAVERSENT LES SAVOIRS ET LES DISCIPLINES</b>	7
<i>2.1.1. L'histoire et l'analyse des collections de la BnF</i>	7
<i>2.1.2. Les sciences du patrimoine et des bibliothèques</i>	8
<b>2.2. RECHERCHE APPLIQUÉE ET RECHERCHE &amp; DEVELOPPEMENT</b>	10
<b>2.3. CROISEMENTS NOUVEAUX ENTRE COLLECTIONS ET RECHERCHE</b>	11
<i>2.3.1. Des recherches qui éclairent d'un jour nouveau les collections</i>	11
<i>2.3.2. Des collections qui interrogent la recherche</i>	13
<b>3. L'ORGANISATION DE LA RECHERCHE A LA BNF</b>	15
<b>3.1. LE GOÛT POUR LA RECHERCHE</b>	15
<b>3.2. UNE ENTREPRISE COLLECTIVE</b>	16
<i>3.2.1. Le plan quadriennal de la recherche à la BnF</i>	17
<i>3.2.2. L'appel à chercheurs de la BnF</i>	18
<i>3.2.3. Les partenariats</i>	18
<i>3.2.4. La formation à la recherche par la recherche</i>	20
<b>3.3. APPUI ET ÉVALUATION : LE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET LA COORDINATION DE LA RECHERCHE</b>	20
<b>4. LES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE : PUBLICATION ET GESTION DES DONNÉES</b>	21
<b>5. ANNEXES</b>	23
<b>5.1. LISTE DES PERSONNES AYANT CONTRIBUÉ À LA RÉDACTION DU DOCUMENT</b>	23
<b>5.2. LISTE DES PERSONNES AUDITIONNÉES POUR LA RÉDACTION DU DOCUMENT</b>	23
<b>5.3. BIBLIOGRAPHIE</b>	24



# 1 LA RECHERCHE : UNE MISSION, UNE TRADITION

À travers ses nombreuses métamorphoses – bibliothèque du roi, de la Nation, impériale –, l'actuelle Bibliothèque nationale de France (BnF) est l'héritière d'une longue histoire savante qui n'a pas eu pour seul décor les salles de lecture. Dans ses départements de collections et espaces de conservation, des savoirs se constituent, se développent et s'enseignent depuis les origines, comme en témoignent l'histoire de l'archéologie, la numismatique ou encore l'étude des langues orientales.

Ouverte à toutes les disciplines et à l'universalité des connaissances, la recherche n'est pas une activité subsidiaire mais une mission fondamentale de la BnF, comme le rappelle le décret du 3 janvier 1994 portant création de l'établissement : la Bibliothèque « conduit des programmes de recherche en relation avec le patrimoine dont elle a la charge, particulièrement sur la bibliothéconomie ». C'est dire que la recherche menée s'ancre d'abord dans les collections : elle est au service de leur connaissance et de leur interprétation, s'efforçant de les rendre accessibles et intelligibles par le plus grand nombre. Cette place centrale des collections, de leur organisation et de leur histoire, croise les préoccupations de la recherche contemporaine, en particulier les sciences humaines et sociales, plus que jamais attentives à la dimension matérielle des sources, à la manière dont elles ont été conservées et transmises, et soucieuse de réfléchir par ce biais à leur propre histoire.

**Attirer l'attention des chercheurs sur des fonds méconnus, voire ignorés, est une condition pour que progresse le savoir dans de nombreux domaines.**

La recherche à la Bibliothèque est l'une des facettes d'une activité scientifique et d'expertise beaucoup plus large, qui s'étend de l'examen de demandes d'autorisation de sortie du territoire de biens culturels au développement d'outils innovants d'analyse et de visualisation du patrimoine numérique. Le travail permanent d'enrichissement, de description et de mise à disposition des collections – en particulier à travers la bibliothèque numérique Gallica – renouvelle les sujets, oriente les problématiques, enrichit les interprétations. Attirer l'attention des chercheurs sur des fonds méconnus, voire ignorés, est une condition pour que progresse le savoir dans de nombreux domaines.

Si une part de cette activité scientifique et d'expertise est bien au service de la recherche nationale et internationale, une autre est productrice, en propre, de nouvelles connaissances. Le travail scientifique conduit par la Bibliothèque ne se limite pas à inventorier, dénombrer, décrire des documents, mais il consiste également à poser une question ou un problème pour s'efforcer d'y répondre en respectant des protocoles rigoureux. Il arrive ainsi que la profondeur de la description requise pour certaines collections engage un travail d'identification qui mette en œuvre une véritable méthodologie de recherche pour émettre des hypothèses et les valider par des conclusions.

Pour cette raison, entre le personnel scientifique de la BnF et les chercheurs usagers de ses collections ne cessent de se nouer des relations de spécialistes à spécialistes, à travers lesquelles se construit une culture scientifique commune, au-delà de parcours professionnels et de compétences parfois distincts. C'est du dialogue entre ces deux protagonistes que naissent les découvertes et se préparent les avancées des uns et des autres.

La recherche à la BnF garde pour autant un caractère qui lui est propre. Ses apports spécifiques sont :

- l'attention à l'histoire des documents dans toutes leurs composantes : leur matérialité, leur transmission, leurs transformations et leur conservation à travers les siècles jusqu'à leur numérisation ;
- la conscience vive de la valeur universelle des collections conservées, et de la responsabilité particulière incombant à la BnF pour la conservation, la diffusion et la valorisation des très riches collections extranationales qu'elle détient ;
- l'amélioration constante des données décrivant ces documents et de leur structuration (web de données) ainsi que le développement d'instruments de recherche (catalogues raisonnés, inventaires, etc.) grâce à l'étude des collections ;
- le souci des usages des chercheurs dans le contexte de sa mission de service public, mais aussi parce que la Bibliothèque est, sur le web comme dans ses salles de lecture, un lieu d'observation privilégié des pratiques savantes contemporaines.

Le fait pour la BnF d'être une bibliothèque « en recherche », œuvrant à l'effort d'intelligence du monde par le décryptage de sa mémoire, est le signe d'une excellence et d'une responsabilité intellectuelle quant à l'avenir. Cette activité est structurée autour de grands domaines, d'une organisation et d'espaces de diffusion de ses résultats que décrit le présent document.

## QUELQUES DONNÉES CLÉS DE LA RECHERCHE

**200** agents engagés dans des projets de recherche dont **50** chercheurs ayant une activité de publication régulière

**1** Laboratoire scientifique et technique comprenant **3** biologistes et **3** chimistes

**8** plans triennaux et quadriennaux depuis 1994, **150** projets pluriannuels

**40** projets de recherche menés en propre par les départements

**200** chercheurs-associés accueillis depuis 2003 [dont **70** boursiers] et **60** chargés de recherches documentaires

**4** accords-cadres de coopération scientifique [avec le CNRS (depuis 1978), avec le Collège de France (2019), l'Ecole nationale des chartes, la faculté des lettres de Sorbonne Université]

**2** unités mixtes de recherche (UMR) en cotutelle [Institut de recherche en Musicologie, Laboratoire ligérien de linguistique]

Des partenariats avec

**4** laboratoires d'excellence,

**3** équipements d'excellence et

**2** écoles universitaires de recherche

**10** ouvrages scientifiques en moyenne par an édités par la BnF, une collection BnF en ligne sur le portail de sciences sociales OpenEdition, un portail BnF d'archives ouvertes HAL

**14** sites en ligne issus de programmes de recherche [Mandragore, Presse locale ancienne, Reliures.bnf.fr, BP16 - bibliographie des éditions parisiennes du 16<sup>e</sup> siècle, etc.]

**1** annuaire des spécialistes et experts [pages personnelles et références bibliographiques]

# 2 LES GRANDS DOMAINES DE RECHERCHE À LA BnF

## 2.1. DEUX AXES QUI TRAVERSENT LES SAVOIRS ET LES DISCIPLINES

Les activités de recherche portent principalement sur deux domaines : d'un côté, l'histoire et l'analyse des collections de la BnF, et de l'autre, les sciences du patrimoine et des bibliothèques. Ces deux domaines sont inséparables d'un point de vue épistémologique.

À eux deux, ces domaines mobilisent des sciences variées, dont certaines ont historiquement trouvé à la Bibliothèque un lieu d'éclosion et d'application majeur au plan national. Parmi celles-ci, les sciences que l'on qualifiait autrefois de sciences « auxiliaires » de l'histoire ont pris une place nouvelle dans la recherche contemporaine, attentive à la matérialité des documents et à l'ordonnement des sources.

### L'histoire et l'analyse des collections de la BnF

- › les collections étudiées dans leurs conditions de production et de diffusion
- › les collections étudiées dans leur contenu intellectuel

### Les sciences du patrimoine et des bibliothèques

- › la conservation
- › la structuration et la diffusion des données
- › l'histoire des bibliothèques
- › les pratiques savantes et studieuses

### font appel aux disciplines suivantes

- › la bibliologie
- › la codicologie, la paléographie, la numismatique, la diplomatique
- › l'iconologie, l'histoire de l'art, la musicologie
- › la science des données et l'intelligence artificielle

- › la biologie et la chimie
- › la bibliothéconomie
- › l'archivistique
- › la sociologie et l'ethnologie

### 2.1.1. L'histoire et l'analyse des collections de la BnF

Ce domaine peut être découpé en deux champs aux croisements fréquents :

#### › LES COLLECTIONS ÉTUDIÉES DANS LEURS CONDITIONS DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION :

c'est dans cette catégorie que l'on classera les travaux scientifiques de signalement des collections spécialisées, lesquels répondent régulièrement à des questions de recherche (attribution, datation) engageant des analyses historiques plus larges. Une thématique particulièrement structurante de ce domaine est l'histoire du livre dans toutes ses composantes (histoire de l'illustration du livre manuscrit et imprimé, de la reliure, de la typographie et de l'édition, des provenances et de la transmission des textes).

#### E X E M P L E S

##### « Répertoire des imprimeurs-libraires XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle » :

la 5<sup>e</sup> édition du Répertoire, étendue à la période 1470-1830, est parue fin 2019. Outil indispensable pour identifier les imprimeurs/libraires français et étrangers et dater les éditions anciennes présentes dans les collections patrimoniales du monde entier, ce répertoire est une référence nationale (base d'appui au SUDOC) et internationale (intégré au Thesaurus du Consortium of European Research Libraries) ;

##### « Trésors monétaires » :

cette série de publications décrit et analyse les différents dépôts monétaires mis à jour en France. La BnF a développé depuis 40 ans une activité d'étude et de signalement de ces trésors (28 volumes publiés, une base de données en cours de construction), même si une partie importante n'appartient pas à ses collections. Ce travail, qui intéresse l'histoire politique, militaire et économique, place la BnF à la tête d'un important réseau national de recherche.

#### › LES COLLECTIONS ÉTUDIÉES DANS LEUR CONTENU INTELLECTUEL :

le travail de recherche sur les collections permet d'accroître les connaissances sur la civilisation dont elles témoignent, ses mœurs, institutions ou représentations. La dimension herméneutique et spéculative est dans ce cas première.

#### E X E M P L E S

##### « Le web français de la Grande Guerre, réseaux amateurs et institutionnels » (2013-2016) :

ce projet, porté par le labex Les passés dans le présent, avec Télécom ParisTech et La Contemporaine, a permis une analyse quantitative et qualitative d'un collectif d'amateurs sur le web autour de la Grande Guerre, en lien avec un réseau de sites dont la cartographie a été rendue possible par le dépôt légal de l'internet. Ce projet éclaire l'évolution des pratiques amateurs et du rapport au patrimoine à l'heure du web ;

##### « L'éducation populaire et la question de l'émancipation » :

les collections traitant de l'éducation et de l'enseignement sous toutes ses formes (traités pédagogiques, manuels scolaires, bulletins et périodiques, etc.) du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours sont l'occasion de plusieurs projets de recherche, ateliers et colloques en partenariat avec les Archives nationales, le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep), le Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire (PAJEP), l'Institut français de l'Éducation, le musée national de l'Éducation.



En plus des grandes disciplines constituées (sciences humaines et sociales, sciences de la nature, etc.), ces deux champs mobilisent des sciences plus spécifiques :

- › **LA BIBLIOLOGIE** : étude et production d'outils concernant l'histoire du livre dans tous ses aspects, ses procédés de fabrication, de diffusion et de conservation, identification et recensement de ses acteurs (relieurs, imprimeurs/libraires, typographes, éditeurs, collectionneurs, etc.) ;
- › **L'ICONOLOGIE, L'HISTOIRE DE L'ART, LA MUSICOLOGIE** : étude des représentations à travers les œuvres que la Bibliothèque conserve (enluminures, gravures, photographies, affiches, dessins, etc.) ; auxquelles il faut ajouter la musicologie pour l'étude des manuscrits et imprimés musicaux ;
- › **LA CODICOLOGIE, LA PALÉOGRAPHIE, LA NUMISMATIQUE, LA DIPLOMATIQUE** : étude des supports d'information autres que le livre imprimé (manuscrits, cartes et plans, monnaies, etc.) sur le plan matériel et intellectuel ;
- › **LA SCIENCE DES DONNÉES ET L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE** : mise au point d'outils de structuration des documents numériques ; indexation par le contenu et fouille automatisée dans des corpus de grande taille (textes ocrésés, images, vidéos).

### 2.1.2. Les sciences du patrimoine et des bibliothèques

L'histoire et l'analyse des collections de la BnF ne seraient pas possibles sans un ensemble de recherches qui les accompagnent au point d'être à la fois leur appui et leur condition. Leur objet est à la fois large et précis : il embrasse tout ce qui permet au document de parvenir au chercheur et d'être analysé, soit son acquisition, sa conservation, son classement, mais aussi les manières d'en faire usage à une époque donnée. Ces recherches portent en particulier sur le circuit et la forme que prend l'information consignée dans une bibliothèque, ce qui rapproche légitimement la science des bibliothèques des plus récentes sciences de l'information. Quatre grands champs sont ainsi devenus des lieux d'expertise de la BnF :

- › **LA CONSERVATION** : elle touche aussi bien les supports traditionnels (manuscrits, imprimés, etc.), lesquels bénéficient pour leurs analyses d'un laboratoire scientifique et technique dédié, que les documents audiovisuels ou numériques. L'expertise de la BnF porte sur la reliure et les matériaux de conservation, la restauration, la désinfection et les analyses physico-chimiques ; elle porte également sur les procédés de numérisation et l'archivage pérenne des données numériques. Entrent également dans ce domaine la constitution, le traitement et l'exploitation de corpus à la structuration singulière (corpus oraux, web, etc.).

#### EXEMPLE

« **Analyse des pigments et colorants des encres et des filigranes des gravures en clair-obscur** » (2016-2017) : ce projet, porté par la Fondation des sciences du patrimoine, avec le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), était dédié aux gravures en couleurs réalisées

en Allemagne, France et Pays-Bas entre 1508 et 1640. La caractérisation de ces pigments est essentielle pour mieux appréhender la nature physique des œuvres et les savoir-faire des ateliers de graveurs de cette époque.



## › LA STRUCTURATION ET LA DIFFUSION DES DONNÉES :

une bibliothèque nationale comme la BnF ne peut se contenter de mettre ses données à disposition de tous dans un espace commun comme l'est aujourd'hui le web ; il lui faut rendre ces données facilement localisables, explorables, interprétables et réutilisables par des humains comme par des robots (moteurs de recherche), en les liant sémantiquement entre elles et avec d'autres jeux de données en vue d'un enrichissement mutuel. Plus largement, toute activité de connaissance requiert l'élaboration de référentiels et de normes pour laquelle l'expertise de la Bibliothèque est fréquemment sollicitée.

## › L'HISTOIRE DES BIBLIOTHÈQUES :

les recherches dans ce domaine se concentrent sur la BnF depuis ses origines, soutenues par un comité d'histoire créé en mars 1999. Elles intègrent l'histoire des collections, des traitements bibliothéconomiques (classification, catalogues, etc.), de son architecture et de ses sites, de son organisation et de son administration, de ses personnels, de sa relation avec ses tutelles et le pouvoir. Elles accueillent volontiers des travaux comparatifs, des mises en perspectives globales sur l'institution bibliothèque, et ne négligent pas la question des représentations sociales et des imaginaires.

## › LES PRATIQUES SAVANTES ET STUDIEUSES :

la Bibliothèque, physique aussi bien que numérique, est un lieu d'observation privilégié des pratiques intellectuelles contemporaines (recherche d'information, lecture, annotation, etc.) ainsi que du rapport au livre et, plus largement, au patrimoine documentaire (représentations et usages).

## E X E M P L E

### **Données en réutilisation pour la musique en fonction des usages**

**(2014-2017) :** ce projet, financé par l'ANR, facilite la recherche en ligne sur les œuvres musicales : comment s'y retrouver quand « La Bagatelle en la mineur » s'appelle aussi « La Lettre à Élise », « Für Elise » ou encore « WoO 59 » ?

Ce projet, qui intéresse bibliothèques, éditeurs, distributeurs et passionnés de musique, développe des référentiels et des vocabulaires partagés qui permettront de décrire sur le web les œuvres et événements musicaux, dans la continuité des grands catalogues existants (BnF, Cité de la musique, Radio France).

## E X E M P L E

### **Europeana Regia**

**(2010-2012) :** piloté par la BnF avec la collaboration de quatre autres grandes bibliothèques et le soutien de la Commission européenne, ce programme a permis de numériser plus de 1000 manuscrits rares et précieux du Moyen Âge et de la Renaissance. Tous sont issus de trois grandes collections

royales, aujourd'hui dispersées, qui témoignent de l'activité culturelle en Europe à trois périodes de l'histoire : la Bibliotheca Carolina (VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles), la Librairie de Charles V et sa famille (XIV<sup>e</sup> siècle) et la Bibliothèque des Rois aragonais de Naples (XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles).

## E X E M P L E

### **Analyse des traces d'usage de Gallica : Une étude à partir des logs de connexions au site Gallica**

**(2016-2017) :** dans le cadre d'un partenariat avec Télécom ParisTech, et avec le soutien du TeraLab, une analyse inédite des logs de connexion aux serveurs de Gallica a été conduite, en

leur appliquant des méthodes d'apprentissage automatique (machine learning). Un chercheur en contrat postdoctoral a mis au point un algorithme de classification permettant de regrouper des sessions de Gallica présentant des similitudes dans l'enchaînement des actions.

Ces quatre champs mobilisent plus particulièrement les sciences suivantes :

› **LA BIOLOGIE ET LA CHIMIE** : recherche de nouveaux procédés de conservation aussi bien des supports (papier, numérique, microformes, etc.) que de leur contenant, à savoir les boîtes d'archivage, les pochettes, etc. La problématique de l'archivage numérique requiert de son côté des expertises informatiques, juridiques, organisationnelles, stratégiques et patrimoniales ;

› **LA BIBLIOTHÉCONOMIE** : structuration de l'information relative à des documents (création d'ontologies et de vocabulaires standardisés), contrôle et développement de formats de données interoperables dans le contexte

de portails web qui réunissent des collections d'origines différentes, utilisation de protocoles d'échange normés sur le web (web sémantique) ;

› **L'ARCHIVISTIQUE** : tri, sélection et organisation des documents en vue de la constitution de corpus et de l'écriture de l'histoire ;

› **LA SOCIOLOGIE ET L'ETHNOLOGIE** : études des pratiques de lecture, d'information et d'acquisition de connaissances ; des usages du patrimoine numérisé ; du comportement en bibliothèque, etc.

## 2.2. RECHERCHE APPLIQUÉE ET RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

Aux côtés des formes traditionnelles et érudites de recherche, dédiées à la description et à l'interprétation des collections, deux autres formes se sont développées à la BnF.

Tout d'abord, une recherche appliquée dans le domaine de la conservation physique des collections patrimoniales, grâce au laboratoire scientifique et technique de la BnF, créé en 1996, lequel compte aujourd'hui trois biologistes et trois chimistes. L'investissement du laboratoire dans la recherche n'a fait que s'amplifier ces dernières années, au travers de programmes soutenus par le ministère de la Culture, la Fondation des sciences du Patrimoine ou encore le Domaine d'intérêt majeur (DIM) « Matériaux anciens et patrimoniaux », favorisant une renommée nationale désormais solidement établie.

### L'intérêt de la recherche & développement (R&D) ne peut se mesurer uniquement à ses retombées directes en termes de développement technique.

Ensuite, une recherche qui vise à expérimenter des technologies nouvelles, tester des idées à côté des schémas existants, explorer des terrains inconnus. Située en amont des habituelles preuves de concept et même des idées innovantes faites pour être appliquées, l'intérêt de la recherche et développement (R&D) ne peut se mesurer uniquement à ses retombées directes en termes de développement technique. La R&D a également des effets vertueux non négligeables, même s'ils sont plus tardifs ou discrets : ils permettent de

monter en compétence dans un domaine nouveau, d'anticiper un changement technologique, d'aborder différemment un problème. Son importance a été très tôt perçue par le département des Métadonnées et celui de la Conservation impliqués dans certains projets européens comme TELplus (2007-2009), mais aussi, plus récemment, dans Impact (2008-2011) ou encore Europeana Newspapers (2012-2015), qui ont contribué à faire évoluer leurs pratiques. Les métadonnées, les catalogues, la bibliothèque numérique Gallica et la préservation numérique sont ainsi les grands domaines directement concernés à la BnF par la R&D.

Devenue dans certains secteurs de la BnF – en particulier le département des Systèmes d'information – un état d'esprit et une méthode de travail, la R&D a vocation à être pleinement intégrée dans les missions scientifiques de la BnF et à ce titre, à bénéficier de moyens identifiés et d'un cadre organisationnel. Elle concerne des domaines techniques émergents ou en forte évolution, tels que les modes d'accès innovants aux données, l'intelligence artificielle ou encore l'analyse des matériaux à des fins de conservation. L'élaboration prochaine d'une feuille de route sur la R&D permettra de définir dans quels champs et à quelle échéance les retombées directes ou indirectes de ces recherches et expérimentations seront intégrées aux outils de la Bibliothèque.

## 2.3. CROISEMENTS NOUVEAUX ENTRE COLLECTIONS ET RECHERCHE

Cette organisation en domaines, champs et sciences est traversée aujourd'hui, et parfois profondément modifiée, par le numérique, qu'il s'agisse de l'expérience nouvelle de consultation induite par la numérisation, de l'entrée de collections nativement numériques (depuis 2002, avec la première expérimentation de collecte du web français) ou de nouveaux outils d'analyse et de fouille.

**Le numérique apporte à la fois des nouveaux objets à la recherche et rend possible des traitements inédits sur les collections traditionnelles à une échelle et avec une précision nouvelle.**

Le numérique apporte à la fois des nouveaux objets à la recherche et rend possible des traitements inédits sur les collections traditionnelles à une échelle et avec une précision nouvelle. Apport à la recherche et support de celle-ci, le numérique est également ce qui interroge, parfois remet

en question, notre rapport au savoir et au patrimoine. Tout en s'investissant pleinement dans le tournant numérique des sciences, en particulier des humanités, et en offrant dès aujourd'hui des services dédiés aux chercheurs intéressés par l'analyse de données massives (mégadonnées), via son Data Lab, la BnF entend développer une approche réflexive sur les évolutions du patrimoine engendrées par le numérique : les types d'appropriation et de circulation, parfois de transformation ou d'occultation qu'il suscite. En particulier, la BnF est soucieuse de conserver une place centrale à la matérialité des savoirs à l'heure du numérique, attentive dans les projets qu'elle mène à la dimension physique des documents étudiés et à la connaissance irremplaçable que permet leur expérience sensible.

Elle est ainsi à l'écoute des problématiques nouvelles qui émergent au contact de ses collections prises dans toutes leurs dimensions. La liste ci-dessous n'en fournit que quelques exemples, au sein d'un ensemble très vaste de champs de recherches dont l'apparition et le renouvellement ont toujours rythmé la vie des collections (entrée de nouveaux types d'objets patrimoniaux, signalement de fonds méconnus ou composites, etc.). Ces problématiques prennent place aux côtés des domaines d'excellence traditionnels (cf. 2.1.).

### 2.3.1. Des recherches qui éclairent d'un jour nouveau les collections

› **LA CIRCULATION TRANSCULTURELLE DES SAVOIRS** : ces travaux engagent une nouvelle histoire des bibliothèques, écrite non plus sous le seul aspect économique et sociologique, mais du point de vue des transmissions culturelles et du contact des cultures

La Chine et, dans une moindre mesure, d'autres pays d'Extrême-Orient, sont des domaines exemplaires pour ces travaux. Le département des Manuscrits a accueilli ainsi au début du XX<sup>e</sup> siècle le plus riche accroissement qu'il ait connu pour ses collections orientales, avec l'entrée de 6 000 manuscrits en chinois, tibétain,

koutchéen, sanscrit, ouïgour, sogdien, khotanais. Au-delà de la transmission des textes, l'étude des changements de lieu de conservation et des possesseurs successifs des manuscrits mêmes, tout comme l'étude de l'évolution des usages dont ils ont fait l'objet, sont aujourd'hui en plein essor.



### › LA CARTOGRAPHIE DANS LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES :

ce champ de recherche récent prend la mesure de l'important développement de la visualisation des données (incluant la mise en carte) qu'ont connu les sciences humaines et sociales au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

La BnF souhaite développer des recherches en partenariat sur les fonds des géographes contemporains qu'elle conserve pour tout ou partie : ainsi, par exemple, des archives du géographe Jean Gottmann (1915-1994) ou du cartographe et sémiologue graphique Jacques Bertin (1918-2010).

Le laboratoire de graphique créé par Jacques Bertin à l'École pratique des hautes études en sciences sociales en 1954 fut un précurseur des réflexions sur l'articulation entre production d'images, visualisation de données et recherche scientifique

### › L'HISTOIRE DE LA VIDÉO, ENTRE ART ET POLITIQUE :

dès lors qu'elle est devenue « légère », il y a plus de quarante ans, la technique vidéo a donné lieu à des appropriations diverses : usages sociaux et politiques, expressifs et artistiques dans ses premiers temps (1960-1990) ; usages vernaculaires aujourd'hui de la vidéo numérique dans le contexte des grands conflits contemporains (pratiques de filmage et de partage à des fins d'information ou de témoignage).

Objet de plusieurs projets et séminaires de recherche depuis 2012, l'histoire de la vidéo croise un enjeu interprétatif et un enjeu patrimonial

(problématiques d'archivage et de restauration d'œuvres créées en vidéo).

### › LES ÉTUDES SONORES (SOUND STUDIES):

ces études pluridisciplinaires, au développement également récent en France, s'intéressent au fonctionnement effectif du son dans une société, de sa production à son audition, avec une attention particulière aux appareils et technologies.

Nombreuses sont les collections de la BnF dont ce champ peut tirer profit, dans des domaines aussi divers que l'histoire de l'édition phonographique (la campagne d'entretiens que la BnF mène avec des producteurs phonographiques est une source d'histoire orale importante face à la rareté des archives dans ce domaine), celle des studios d'enregistrement ou encore des appareils de lecture et d'enregistrement (la collection Charles Cros rassemble plus

de 1 400 de ces appareils, du premier phonographe commercialisé par Edison en 1878 aux consoles de jeux vidéo les plus récentes). La problématique de la musique enregistrée touche très directement celle des musiques populaires (jazz, variété, musique de film, etc.), objets depuis quelques années d'acquisitions remarquables susceptibles de recherches inédites (manuscrits autographes d'arrangeurs, carnets de travail de chanteur, etc.).

› **L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE** : dans un contexte d'augmentation des volumes de données qu'elle collecte, la BnF doit faire appel à des compétences et des outils nouveaux. Afin de conserver, décrire et permettre l'étude d'ensembles de données massifs et hétérogènes, elle recourt non seulement aux sciences de l'information mais également aux techniques issues de l'informatique et de la linguistique, regroupées sous l'appellation « intelligence artificielle ».

L'intelligence artificielle peut aussi bien contribuer à l'évaluation physique des collections (construction de modèles prédictifs), au contrôle qualité des chaînes de numérisation (correction d'OCR), à l'enrichissement des données et métadonnées des documents (fouille, reconnaissance de formes, etc.). À ces besoins internes s'ajoutent les opportunités ouvertes par les collections numériques pour la recherche scientifique, fruit déjà de nombreuses collaborations (Télécom ParisTech, École polytechnique fédérale de Lausanne, Institut national de recherche en informatique et en automatique, etc.). Les documents numériques conservés à la BnF (livres, périodiques, sites web, etc.) représentent en effet plusieurs péta-octets de données ; les chercheurs sont de plus en plus nombreux à vouloir tirer profit de cette abondance en appliquant des méthodes de fouille de

textes et de données (text and data mining) à des corpus entiers de documents. Ces méthodes permettent d'étudier un document en série avec d'autres, d'en extraire des données quantitatives, reconnaître ses composantes de manière automatisée, etc. Afin de répondre à ce nouveau besoin, une instruction collective durant trois ans (projet Corpus, 2016-2019) a permis de préfigurer un service de fourniture de corpus numériques. Elle a impliqué plus particulièrement trois départements : Dépôt légal, Conservation et Métadonnées, rejoints par le département de l'Orientation et de la recherche bibliographique qui veille désormais sur son devenir : le « BnF Data Lab », un laboratoire dédié à la fouille des données et à l'accompagnement des chercheurs dans ce domaine, sur le site François-Mitterrand.

Citons d'autres recherches contemporaines qui renouvellent l'approche des collections : **usages du passé et de la mémoire, patrimonialisation, analyse des médias, art et numérique, théâtre et oralité, études sur le jeu (Game Studies), études biographiques et prosopographiques**, etc.

### 2.3.2. Des collections qui interrogent la recherche

› **LA PRESSE** : par exemple, **1) la presse en yiddish des années 1880 à la fin des années 1960** : de par son origine, elle constitue un pan important de l'histoire nationale et présente une richesse considérable, tant pour ce qui concerne la mémoire des populations concernées que pour l'histoire des Juifs d'Europe ; **2) la presse alternative française (musicale, féministe, homosexuelle, écologique, etc.)** : à la fin des années 1960, la presse généraliste en France se voit reprocher ses liens avec le pouvoir et la politique, son uniformité et son conformisme. Dans le sillage de la « free press » anglaise, ou de la presse underground californienne, se développe alors en France une presse alternative, revendiquant son indépendance, sa participation à la

contre-culture, son irrévérence et son caractère artisanal ; **3) la presse d'extrême-droite** : les nombreux titres éphémères de presse d'extrême-droite durant l'entre-deux-guerres sont révélateurs des mouvances radicales de cette époque et de leurs spécificités locales (soutien au fascisme italien, antisémitisme, nationalisme, royalisme).

› **LES DESSINS D'ARCHITECTURE** : la BnF conserve un ensemble exceptionnel de dessins d'architecture, du début du XVI<sup>e</sup> siècle au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, de Jacques Androuet du Cerceau à Frantz et Francis Jourdain. Outils de conception et de visualisation de projets à bâtir, ils constituent des sources essentielles pour l'histoire de l'architecture. Exercices d'élèves architectes, ils sont une source pour l'histoire de l'enseignement de cette discipline. Supports de présentation pour le public ou les commanditaires, ils témoignent aussi de l'évolution de l'art du dessin. Si de très grands fonds ont déjà été inventoriés, restaurés et numérisés, comme les papiers de l'agence De Cotte ou les dessins d'Henri Labrousse en Italie, d'autres ensembles sont encore méconnus et restent à décrire.

› **LA LITTÉRATURE POUR LA JEUNESSE** : dans les domaines du livre pour enfants, du conte et de la bande dessinée, la BnF conserve des collections exceptionnelles et d'envergure internationale. L'arrivée en son sein de la Joie par les livres en 2008, devenue Centre national de la littérature pour la jeunesse, a renforcé l'attention portée à ces collections et l'émergence de recherches qui trouvent un écho de plus en plus large à l'université. En tant qu'institution patrimoniale, la BnF a un rôle à jouer dans le processus en cours de légitimation de ces objets d'étude. Les recherches qu'elle encourage portent tout autant sur le texte, l'image, leur interconnexion, ainsi que sur la réception de ces œuvres.

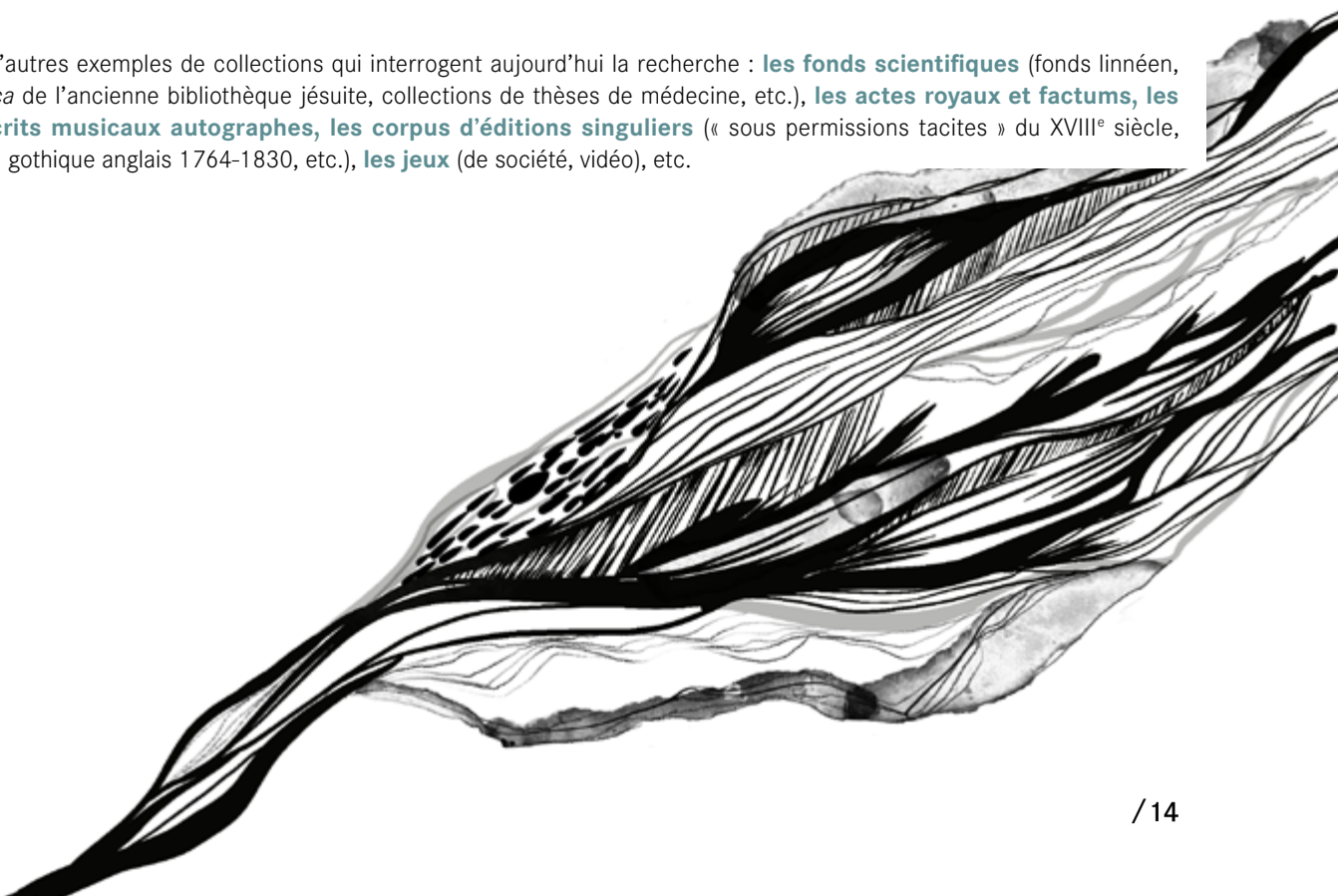
› **LES PUBLICATIONS ÉPHÉMÈRES** : ce fonds, dit « des recueils », est constitué de près de deux millions de documents dont l'usage ou l'intérêt n'étaient pas appelés initialement à dépasser les circonstances de leur production. Il est constitué de séries documentaires tout à fait originales, lesquelles croisent l'attention renouvelée des historiens à

l'ordinaire des vies, aux traces les plus fragiles et les moins spectaculaires des événements, aux documents qui, sans leur patrimonialisation, étaient condamnés à l'oubli du fait de leur forme ou de leur contenu : tracts politiques, affiches, catalogues commerciaux, de foire, salons, expositions, programmes, dépliants touristiques, almanachs, manuels techniques, règlements d'ateliers, etc. Ces publications intéressent également les historiens de l'art et les juristes.

› **LE WEB** : qu'il soit considéré comme un média, un espace de publication ou un moyen de communication, le web est un flux permanent. Pour cette raison, les informations qui s'y trouvent sont fragiles et éphémères : les contenus changent et les sites disparaissent, ce qui pose plusieurs problèmes aux chercheurs. L'archivage du web français au titre du dépôt légal par la BnF permet de disposer d'un objet documentaire stable, à l'intérieur duquel peuvent être découpés des corpus raisonnés et réutilisables, permettant d'administrer la preuve. Des travaux novateurs sur le web de l'immigration, le web de la Grande Guerre ou encore le web électoral, à partir des archives du web, ont ainsi renouvelé en France les méthodes d'analyse et les hypothèses sur la vie du web.

› **LES DONNÉES NUMÉRIQUES** : les collections numériques de la BnF, lesquelles occupent aujourd'hui environ six pétaoctets, sont d'une grande variété : documents numérisés, documents nativement numériques (comme les œuvres d'art vidéo), mais aussi et surtout les métadonnées bibliographiques et données d'autorité décrivant les personnes, lieux, organisations, concepts. Ces données sont à la fois structurées et liées, offrant des opportunités remarquables pour des traitements automatisés au service de tous les domaines de la connaissance, de l'histoire de l'édition à la linguistique, en passant par la biologie.

Citons d'autres exemples de collections qui interrogent aujourd'hui la recherche : **les fonds scientifiques** (fonds linnéen, *scientifica* de l'ancienne bibliothèque jésuite, collections de thèses de médecine, etc.), **les actes royaux et factums**, **les manuscrits musicaux autographes**, **les corpus d'éditions singuliers** (« sous permissions tacites » du XVIII<sup>e</sup> siècle, le roman gothique anglais 1764-1830, etc.), **les jeux** (de société, vidéo), etc.





# 3 L'ORGANISATION DE LA RECHERCHE À LA BnF

## 3.1. LE GOÛT POUR LA RECHERCHE

Pour accomplir ses missions, la BnF dispose d'un personnel scientifique en charge de la description, de la conservation, de l'enrichissement et de la valorisation des collections, qualifié pour répondre aux sollicitations de chercheurs extérieurs dans ces domaines. Beaucoup parmi ces agents sont à la fois diplômés de l'enseignement supérieur (université, grande école, en particulier l'École nationale des chartes) et d'une école d'application (École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, principalement, et Institut national du patrimoine). Pour permettre aux chercheurs extérieurs d'identifier rapidement des contacts pertinents et de favoriser ainsi les échanges scientifiques autour des collections, la BnF s'est dotée d'un Annuaire des spécialistes et des experts qui valorise cette entrée par les personnes, présentant leurs parcours, leurs compétences et leur production scientifique.

**C'est sur la compétence scientifique reconnue de ses agents que vont fréquemment s'appuyer des projets collectifs de recherche, d'enseignement ou de valorisation contribuant au rayonnement de l'établissement.**

Au-delà des tâches particulières qu'elle confie à ses personnels scientifiques, la Bibliothèque a souci de pleinement favoriser leur parcours scientifique à partir du moment où ils ont acquis ou souhaitent acquérir une compétence reconnue par leurs pairs dans des domaines liés aux missions de la Bibliothèque. L'acquisition de grades universitaires (en particulier le doctorat), le rattachement – par exemple en tant que membre associé – à un établissement public à caractère scientifique, une unité ou un réseau de recherche, la participation à des publications ou événements scientifiques sont ainsi encouragés par divers dispositifs, discutés au cas par cas avec l'encadrement, dans la limite du respect des tâches quotidiennes et de la vie du service ou du département (congé formation, aménagements du temps du travail, etc.). Cet encouragement espère dessiner un cercle vertueux : c'est sur la compétence scientifique reconnue de ses agents que vont fréquemment s'appuyer des projets collectifs de recherche, d'enseignement ou de valorisation contribuant au

rayonnement de l'établissement (programmes de recherche nationaux et internationaux, éditions scientifiques, expositions, formations, etc.). Par ailleurs, cette compétence reconnue favorise le positionnement de la Bibliothèque comme un partenaire de recherche à part entière, et non comme un simple fournisseur de collections.

Les compétences scientifiques développées par les agents, parce qu'elles s'inscrivent le plus souvent dans un parcours de long terme, excèdent souvent la mission principale que leur confie la BnF, telle la charge d'un fonds, d'une collection. Les départements de collections y voient à juste titre une opportunité dans un contexte où ils ne peuvent couvrir seuls l'ensemble des connaissances requises par l'ampleur de leurs fonds respectifs, en particulier pour ce qui relève des compétences linguistiques rares. La BnF encourage ainsi les échanges de compétences inter-départements, à partir du moment où ils reposent sur un accord équilibré entre les départements concernés, une information mutuelle régulière et une attitude transparente des agents vis-à-vis des tiers sollicitant la BnF. L'existence du blogue « L'Antiquité à la BnF », fruit d'une collaboration entre trois départements de collections, démontre tout l'intérêt de cette transversalité : elle valorise auprès d'un public de chercheurs la richesse et la diversité des collections de la BnF dans un domaine, redessinant des cohérences scientifiques par-delà le découpage organisationnel.

Parmi les agents ayant une activité scientifique au titre de leurs missions, certains ont par ailleurs une activité de recherche à part entière : non pas seulement au service de la recherche mais productrice de résultats dans ce domaine. Reconnus par leurs pairs, nombre de ces chercheurs sont des spécialistes internationaux dans leur domaine, à l'image de l'historien François Avril, médaille d'argent du CNRS en 1989, ou du numismate Michel Amandry, président de la Commission internationale de numismatique de 2003 à 2009. Ces personnels scientifiques ayant une activité de recherche, courante ou ponctuelle, représentent près de 200 personnes au sein de la Bibliothèque ; ils peuvent constituer jusqu'à la moitié des personnels de certains départements de collections spécialisées. Leur activité est renforcée par l'accueil régulier, dans les départements, de chercheurs associés-BnF et de chargés de recherches documentaires, entre 25 et 30 par an (cf. 3.2.2.), mais aussi de chercheurs dans le cadre de conventions de recherche avec des partenaires ou du plan quadriennal de la recherche (cf. 3.2.1. et 3.2.3.).

Dans les faits, il peut être difficile de distinguer une activité de recherche relevant d'une demande de l'établissement, inscrite le cas échéant dans la fiche de poste, de celle relevant d'une libre initiative de l'agent : de l'un à l'autre, il existe une gradation à apprécier. La recherche n'est pas une activité aisé-

### L'activité de recherche est une activité d'abord personnelle, où les goûts, la volonté et la liberté jouent un rôle déterminant, dans une histoire qui précède bien souvent l'entrée à la BnF.

ment séparable des tâches quotidiennes qui la nourrissent et qu'elle éclaire en retour (rédaction d'une notice, établissement d'une provenance, réponse à une question érudite d'un lecteur, etc.), encore moins est-elle isolable dans le temps. L'activité de recherche est une activité d'abord personnelle, où les goûts, la volonté et la liberté jouent un rôle déterminant, dans

une histoire qui précède bien souvent l'entrée à la BnF. À partir du moment où la BnF accorde une aide – quelle que soit sa nature – à l'agent pour la conduite d'une activité de recherche, après évaluation de son intérêt direct ou indirect pour l'établissement, elle souhaite lui donner un cadre et des espaces d'échange et d'évaluation : cette activité fait l'objet de discussion lors de réunions de service ou de département, elle est abordée dans l'entretien annuel et peut faire l'objet de présentations spécifiques ; son engagement dans des partenariats est enfin soumis à avis de la direction générale. Par ailleurs, tout agent qui participe à une publication ou à un colloque au titre de ses missions ou bénéficie pour cela de facilités particulières accordées par la BnF se doit d'afficher son rattachement institutionnel.

En sorte de clarifier les droits et obligations des agents exerçant une activité de recherche ainsi que les facilités accordées par l'établissement pour leur conduite (notamment : évaluation du temps consacré à la recherche, modalités de reconnaissance et de validation des activités de recherche institutionnelles ou personnelles), un guide des projets de recherche est à disposition des agents de la BnF depuis 2019 et est régulièrement enrichi et mis à jour.

## 3.2. UNE ENTREPRISE COLLECTIVE

### Chercheurs accueillis

- › Chercheurs associés
- › Chargés de recherches documentaires
- › Postdoctorants

### Programmes sur financement propre

- › Quadriennal de la recherche
- › Autres programmes longs portés en propre par les départements : catalogues des manuscrits enluminés, des incunables, etc.

### Programmes sur financement extérieur

- › Laboratoires d'excellence (Labex)
- › Equipements d'excellence (Equipex)
- › Ecoles universitaires de recherche (Eur)
- › Agence nationale de la recherche
- › Commission européenne

Investie de longue date dans des projets collectifs de recherche, sur ressources propres ou sur financement extérieur, la BnF ne se contente pas d'une position attentive, dépendante des sollicitations extérieures, mais entend être partenaire à part entière des organismes et groupements de recherche nationaux et internationaux (Labex, Equipex, EUR, communauté d'universités et établissements, etc.). Elle participe fréquemment à l'élaboration des hypothèses scientifiques et des méthodologies des projets dans lesquels elle choisit de s'impliquer et elle est à l'initiative de certains. La connaissance de l'histoire des collections, de leur constitution et de leur conservation, se révèle bien souvent essentielle pour l'interprétation rigoureuse de celles-ci.

Établissement public sous tutelle du ministère de la Culture, la BnF a intégré par ailleurs dans l'ensemble de ses activités l'évaluation comme une pratique naturelle et régulière, condition de son bon développement et de l'accomplissement de ses missions. L'implication de la BnF dans des projets de recherche requiert ainsi en amont que soient soigneusement mesurés et équilibrés les moyens investis (en particulier le temps qu'y consacrent ses personnels) et ceux demandés (en particulier le coût des prestations numériques : numérisation, océrisation, fourniture de corpus).

**Les défis pour la BnF sont à la fois de :**

- pouvoir sélectionner les projets dans lesquels elle s'investit en fonction de l'intérêt qu'elle y trouve pour l'accomplissement de ses missions nationales. Une attention particulière est portée à quatre critères : 1) la qualité scientifique des propositions, 2) leur contribution à la connaissance et à la diffusion des collections de la BnF, 3) la dimension collaborative, 4) la cohérence avec les autres projets dans lesquels la BnF est déjà engagée ;
- être en mesure d'articuler la temporalité singulière des projets à l'activité courante de l'établissement, en particulier quand l'intégration des résultats de recherche dans ses systèmes d'information implique des changements d'échelle, la transmission à d'autres acteurs et services, une adaptation des chaînes de production ;
- maintenir, à côté des projets, devenus une forme majeure du financement et de la gouvernance de la recherche, une recherche au long cours qui sait elle aussi être collaborative, ouverte sur l'extérieur.

Les projets de recherche et les cadres qui les abritent prennent trois formes principales détaillées ci-dessous, auxquelles s'ajoute une autre dimension collective majeure de la recherche à la BnF : la formation.

### 3.2.1. Le plan quadriennal de la recherche à la BnF

Dispositif engagé depuis 1994, doté d'un budget de 200 000 euros par an, le plan triennal puis quadriennal de la recherche permet de conduire des projets de recherche sur l'histoire et l'analyse des collections de la BnF ainsi que sur les diverses sciences du livre et des bibliothèques. Cette activité répond à des exigences précises en termes de résultats scientifiques et de respect d'un calendrier. Tout projet conduit dans le cadre de ce plan se voit allouer des moyens (fonctionnement, investissement, ressources humaines) et fait l'objet d'une évaluation annuelle lors d'une commission d'évaluation à laquelle participent des experts scientifiques extérieurs à la BnF.

Depuis 1994, huit plans triennaux ou quadriennaux ont permis de conduire dans les différents départements de la Bibliothèque près de cent cinquante projets pluriannuels.

## EXEMPLES

« **Les Ballets russes dans les collections de la BnF** »

(2004-2006),

« **Composés organiques volatils émis par les collections et les conditionnements, effets sur les collections saines** »

(2007-2009),

« **Un cabinet savant à l'époque des Lumières : cartes,**

**archives et manuscrits du géographe du roi Jean-Baptiste d'Anville, 1697-1782** » (2010-2012),

« **Tradition manuscrite et transmission iconographique : les manuscrits à peintures de Kalila wa Dimna à la Bibliothèque nationale de France** »

(2013-2015),

« **Polices de caractères pour les inscriptions monétaires** » (2016-2019).



### 3.2.2. L'appel à chercheurs de la BnF

Afin de s'associer le concours de jeunes chercheurs (étudiants, doctorants, postdoctorants) dans une optique d'étude et de valorisation de ses collections, la BnF accueille chaque année individuellement des chercheurs dans le cadre de deux programmes : le plus ancien (1978) permet d'accueillir pendant quatre ans d'anciens élèves des Écoles normales supérieures, appelés « chargés de recherches documentaires » ; le second (2003, complété en 2013 avec la création du statut de « musicien-chercheur associé ») s'appuie sur un appel à chercheurs national et permet de bénéficier du statut de chercheur associé-BnF. Ce statut est délivré pour une durée d'un an, sur décision de la présidence, et reconductible deux fois. Il offre à ceux qui en bénéficient des conditions d'accueil au plus près des collections, avec la collaboration et le soutien actif des conservateurs. Ce dispositif est renforcé par l'attribution chaque année de bourses de recherche, grâce à la générosité de mécènes (bourse Roederer pour la photographie, bourse Mark Pigott dans les domaines de l'histoire, des arts, de l'innovation et des technologies) ou sur fonds propres de l'établissement (bourse d'excellence, bourse du comité d'histoire de la BnF). Ce sont plus de 200 chercheurs qui ont ainsi été accueillis grâce à ce dispositif depuis 2003.

### 3.2.3. Les partenariats

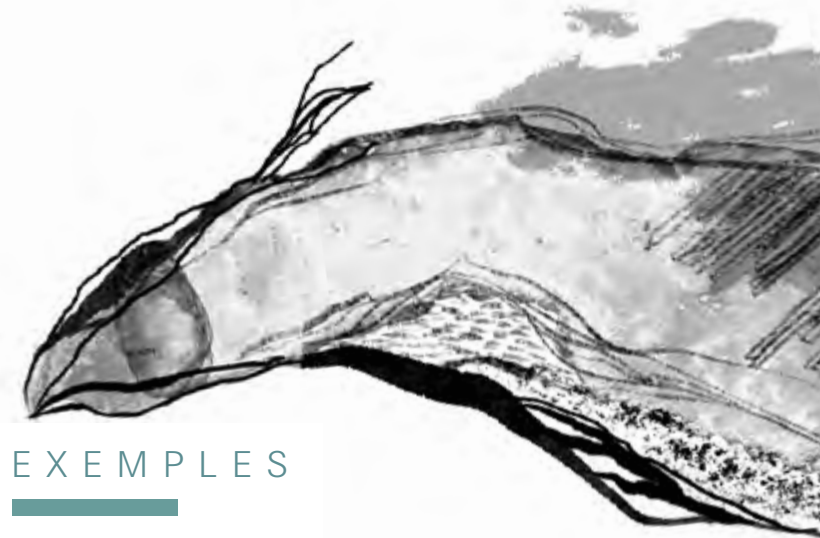
La Bibliothèque s'est fixée comme objectif d'élargir et intensifier ses partenariats scientifiques nationaux et internationaux. Ces partenariats font l'objet d'une évaluation en termes de priorité et de cohérence des engagements de la BnF. Une attention particulière est portée aux dynamiques de recherche du campus Richelieu que la Bibliothèque partage avec l'Institut national d'histoire de l'art et l'École nationale des chartes. Suite aux Assises de la recherche qui ont réuni en mars 2018 les trois institutions, celles-ci ont continué à développer des synergies autour de thématiques communes : le projet dédié à l'histoire du quartier de Richelieu (2018-2022), associant le Centre allemand d'histoire de l'art et le Centre André Chastel, en est l'un des fruits.

En 2019, elle a signé une convention-cadre de partenariat scientifique et culturel avec le Collège de France afin, entre autre, de renforcer les collaborations scientifiques et l'échange d'expertise entre ces deux établissements dont l'histoire n'a cessé de se croiser depuis cinq siècles.

## EXEMPLE

Chercheuse associée durant deux ans (2017-2019), **Fleur Hopkins** a bénéficié pour sa dernière année d'une bourse d'excellence de la BnF. Son statut lui a permis d'approfondir ses recherches conduites dans le cadre d'une thèse de doctorat sur un genre littéraire méconnu : le « **merveilleux scientifique** », dont elle a étudié la culture visuelle. Accueillie au département Sciences et techniques, elle a pu explorer des pistes nouvelles

au contact des collections, y compris celles moins connues des réserves, notamment autour de la question des pseudosciences ou de l'image scientifique. Cette recherche a donné lieu à des valorisations remarquables à l'image de l'exposition inaugurée en avril 2019 sur le site François-Mitterrand, dont elle fut commissaire : *Le merveilleux scientifique. Une science-fiction à la française*, saluée par les médias.



## EXEMPLES

« **À la naissance de l'ethnologie française** » (2013-2016) : ce projet du labex Les Passés dans le Présent permet de donner accès en ligne, d'une manière contextualisée, aux sources (images, objets, textes) des missions ethnographiques en Afrique subsaharienne (1928-1939), grâce à la collaboration entre le Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative (CNRS, UPN), la BnF et le Musée du quai Branly-Jacques Chirac, dans une parfaite complémentarité entre des fonds géographiquement dispersés.

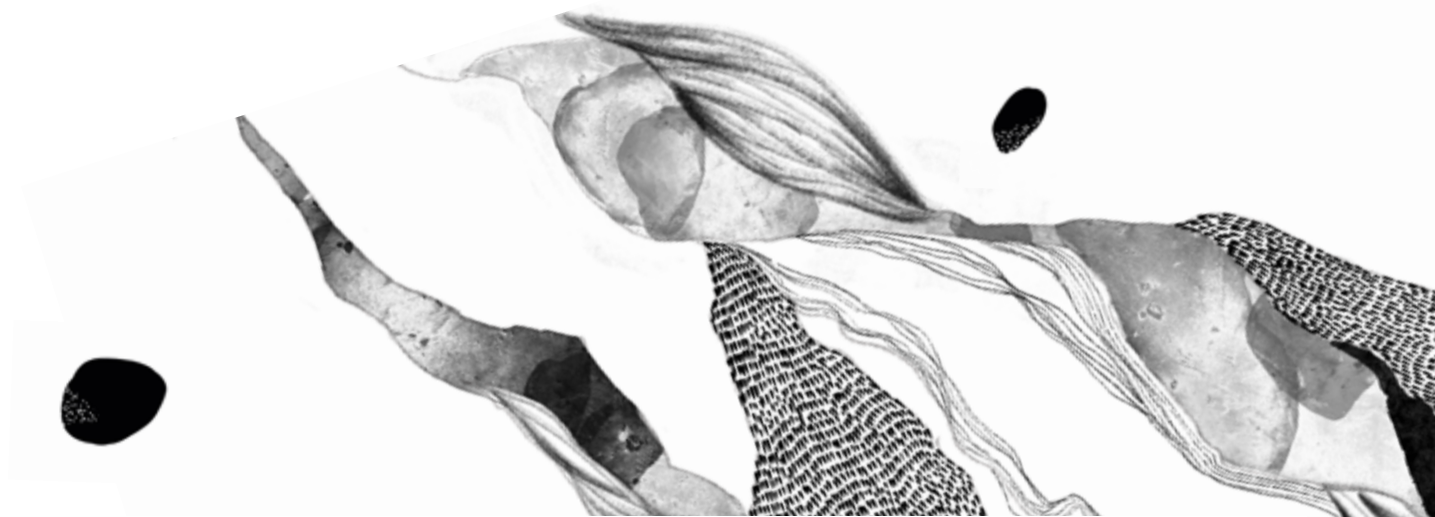
« **Foucault Fiches de lecture** » (2017-2020) : financé par l'ANR (ANR-17-CE38-0001), ce projet explore et met à disposition un large ensemble de fiches de lecture de Michel Foucault conservées à la BnF. À partir de la transcription automatique des fiches manuscrites, le projet développe une plateforme numérique permettant de circuler dans les contenus, de les enrichir par des annotations et des ressources distantes, mais aussi d'analyser et de représenter leurs relations en s'appuyant sur les technologies du web sémantique.

Les autres partenariats prennent la forme de projets ponctuels ou de conventions plus larges passées avec des organismes scientifiques, comme la convention-cadre qui la lie au CNRS depuis 1978 et encadre nombre de conventions particulières et de collaborations avec des unités de recherche (Institut de recherche en Musicologie, Institut de recherche et d'histoire des textes, Institut des textes et manuscrits modernes, Laboratoire ligérien de linguistique, etc.). La BnF est également partie prenante de plusieurs groupements scientifiques dont les thèmes de recherche entrent directement en résonance avec ses propres priorités (cf. 3) et permettent la conduite de projets nationaux et internationaux, le plus souvent cofinancés : Écoles universitaires d'excellence (ARTEC, TransLitteræ), laboratoires d'excellence (Passés dans le présent, OBVIL), équipements d'excellence (BIBLISSIMA, ORTOLANG), Fondation des sciences du patrimoine, etc. ; elle participe également à des projets financés par l'ANR ou la Commission européenne.

## EXEMPLES

« **Digitens** » (2019-2022) et « **NewsEye** » (2018-2021) sont deux projets en humanités numériques financés par la Commission européenne : l'un a pour but la mise en ligne d'une encyclopédie consacrée

aux sociabilités des Lumières en Europe et l'autre est dédié au développement d'outils de fouille destinés à l'exploitation de la presse numérisée par les chercheurs.



À l'international, la priorité est de faire dialoguer les collections de la Bibliothèque avec celles de ses homologues étrangers, dans une volonté de réunir grâce à la numérisation des patrimoines dispersés par l'histoire ou fruits des multiples interactions entre la France et le monde. Les sites de la collection numérique Patrimoines partagés (France-Pologne, Bibliothèques d'Orient, France-Brésil, France-Chine, etc.) permettent de donner accès à des documents exceptionnels conservés par plusieurs pays et institutions partenaires. La mise en ligne de chaque collection est accompagnée par un conseil scientifique réunissant les meilleurs spécialistes français et étrangers de l'ère concernée.

Enfin, la BnF accueille de façon permanente ou occasionnelle des associations savantes dans ses murs : à titre d'exemple, citons la Société de géographie, la Société française de numismatique, la Société française d'histoire du théâtre ou la Société française de musicologie sur le site de Richelieu-Louvois et, sur le site de l'Arsenal, la Société des études saint-simoniennes, l'Association Georges Perec, la Société des études romantiques ou encore la Société d'études du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette hospitalité est une autre manière de collaborer avec des chercheurs, en favorisant les sociabilités savantes. La Bibliothèque a également un partenariat privilégié et ancien avec la Société d'histoire littéraire de la France qui donne lieu à l'édition annuelle, sur papier et en version numérique, de la *Bibliographie de la littérature française, XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*.

### 3.2.4. La formation à la recherche par la recherche

Soucieuse du développement de certaines compétences chez les jeunes chercheurs en France (la recherche documentaire – en particulier sur le web –, la maîtrise des langues anciennes, la codicologie, etc.), l'implication de la Bibliothèque dans leur formation à partir du master relève de sa responsabilité scientifique. Cette implication participe au développement des publics des salles de lecture ainsi qu'à celui des partenariats. Elle permet par ailleurs de relier les travaux conduits individuellement dans les salles de lecture à des formes plus collectives de recherche dans lesquelles la Bibliothèque est engagée. Elle permet enfin de vérifier, via le dialogue régulier avec des enseignants, la pertinence des orientations scientifiques retenues par les départements de collections. Les enseignants jouent en effet, auprès de leurs étudiants, un rôle fondamental de prescripteurs de sujets de recherche, contribuant ainsi à l'ouverture de la BnF aux problématiques les plus contemporaines et à la recontextualisation de ses collections.

Cette implication prend la forme d'interventions régulières des personnels scientifiques de la BnF dans les formations proposées par les établissements d'enseignement supérieur (enseignement, encadrement de travaux d'étudiants, participation à des jurys de thèse, etc.), mais aussi d'accueil dans les murs de la Bibliothèque de cours ou de séminaires en lien

direct avec les collections : présentations de documents, ateliers d'étude d'encre et de pigments de manuscrits, description de papyrus, cours d'histoire du livre ou sur la gravure, etc. Ces formations *in situ* se déroulent soit à l'initiative d'enseignants, soit à l'initiative de départements de la

### Les enseignants jouent auprès de leurs étudiants, un rôle fondamental de prescripteurs de sujets de recherche

Bibliothèque. Elles permettent un regard différent sur les collections, une compréhension plus fine des problématiques induites par leur conservation (enjeu des classements, hors-champ des collections non numérisées ou non inventoriées, etc.) et des compétences et expertises propres aux personnels de la BnF.

L'engagement de la BnF dans deux Écoles universitaires de recherche (Artec et Translitterae) participe également à cette dynamique.

## 3.3. APPUI ET ÉVALUATION : LE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET LA COORDINATION DE LA RECHERCHE

Institué par décret du 19 décembre 1977, le conseil scientifique est appelé à donner son avis sur les activités de recherche de l'établissement et faire toute proposition relative à sa politique scientifique. Il valide les orientations du plan quadriennal de la recherche et ses membres sont régulièrement invités à siéger dans les jurys des appels à chercheurs et à projets de la BnF. La Bibliothèque ayant

### À la BnF, le renforcement du pilotage et de l'ingénierie de projet a été un souci constant de la dernière décennie.

une vocation nationale, le conseil veille également à ce qu'elle collabore sans exclusive avec toute institution qui souhaite faire un travail scientifique sur ses collections. Ses présidents successifs, depuis la création de la BnF en 1994, furent Emmanuel Le Roy Ladurie, Georges Vigarello et Roger Chartier ; il est actuellement présidé par Antoine Compagnon.

En 2008, la BnF a confié à la délégation à la Stratégie une mission de coordination, d'animation et de valorisation des activités de recherche de la BnF. Cette mission transversale rejoint l'effort des établissements universitaires et des autres institutions patrimoniales pour développer des compétences dans l'ingénierie de projets nationaux et internationaux d'envergure, avec la création en leur sein de directions ou de pôles de la recherche. À la BnF, ce renforcement du pilotage et de l'ingénierie de projet a été un souci constant de la dernière décennie.

Placée au sein de la délégation à la Stratégie et à la recherche, la mission de coordination de la recherche, confiée à une équipe de trois personnes, se traduit concrètement, entre autres, par le suivi des nombreux partenariats scientifiques dans lesquels la BnF est impliquée et l'accompagnement des projets de recherche engageant la BnF, de leur instruction à leur valorisation finale. La coordination assure également une veille prospective sur la recherche nationale et internationale, et représente la Bibliothèque dans plusieurs instances académiques et scientifiques.

# 4 LES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE : PUBLICATION ET GESTION DES DONNÉES

La valorisation des résultats des projets de recherche prend la forme tout d'abord d'événements scientifiques : manifestations (colloques, journées d'étude, etc.) et expositions (dont les catalogues sont devenus pour certains des références durables) – deux domaines dans lesquels la BnF tient à maintenir une activité soutenue, dans et hors ses murs, portée par un haut degré d'exigence scientifique, quel que soit le public visé. Certaines expositions sont d'ailleurs l'aboutissement ou le prolongement de projets de recherche : *Primitifs de la photographie, Le calotype en France, 1843-1860* (2011-2012), *Icônes de Mai 68 : les images ont une histoire* (2018), *Gravure en clair-obscur, Cranach, Raphaël, Rubens...* (2018-2019) au musée du Louvre (avec le concours exceptionnel de la BnF) ou encore *Mystérieux coffrets : Estampes au temps de la Dame à la Licorne* (2019-2020) au musée de Cluny. Cette exigence donne à la programmation culturelle une identité d'approche : favoriser le débat scientifique, revenir aux sources de l'histoire et donner des clés pour les comprendre, fournir des informations fiables et contextualisées, rester attentif aux moyens de diffusion des œuvres et des messages à travers les siècles. Elle participe ainsi pleinement à l'éducation artistique et culturelle ainsi qu'à l'éducation aux médias et à l'information.

La BnF est par ailleurs un éditeur public dont le catalogue compte aujourd'hui plus de mille titres. Dans le cadre de sa politique de valorisation des collections, la BnF édite, à raison de 10 à 12 par an, des ouvrages scientifiques (inventaires, catalogues raisonnés, guides des sources, ouvrages critiques) destinés aux chercheurs et aux professionnels des bibliothèques. Ces ouvrages scientifiques répondent à une mission de service public. Une partie de cette offre est accessible sur le site des éditions électroniques de la BnF, au sein du portail OpenEdition Books d'OpenEdition (Centre pour l'édition électronique ouverte). Celle-ci s'inscrit dans la volonté de la BnF de promouvoir une science ouverte, garantissant, dans le respect des règles relatives à la propriété intellectuelle et à

**Au-delà des événements, articles et ouvrages scientifiques, la recherche est aujourd'hui productrice de résultats qui améliorent l'accès, la description ou la valorisation des collections de la BnF.**

la confidentialité, le libre accès aux résultats de la recherche publique. Souhaitant promouvoir l'utilisation des archives ouvertes par la communauté scientifique de l'établissement, la BnF a signé le 2 avril 2013 la « Convention de partenariat en faveur des archives ouvertes et de la plateforme mutualisée HAL », avec un certain nombre de directeurs et chefs d'établissements des organismes de recherche et des universités. Par suite, elle alimente régulièrement son portail au sein de l'archive ouverte pluridisciplinaire HAL (Hyper Articles en Ligne).

La pertinence et la mise à jour régulière de ces espaces de diffusion institutionnels, auxquels il faut ajouter les pages consacrées à la recherche sur le site internet *bnf.fr*, les carnets de recherche de la BnF sur *hypotheses.org* et l'annuaire des spécialistes et experts de la BnF, est de la responsabilité de ses personnels scientifiques, dans un souci d'information des publics académiques.

Au-delà des événements, articles et ouvrages scientifiques, la recherche est aujourd'hui productrice de résultats qui améliorent l'accès, la description ou la valorisation des collections de la BnF. Ces résultats étant désormais le plus



souvent produits sous forme numérique (transcription de documents ou notices encodées, base de données, site web, etc.), la question de leur avenir touche à celle des développements informatiques nécessaires à leur hébergement, leur maintenance, leur accessibilité et leur éventuel enrichissement, à partir du moment où la nature et la granularité des données produites sont trop fines ou trop spécifiques pour entrer dans les normes de ses catalogues ou de sa bibliothèque numérique. La BnF privilégie l'intégration des résultats de la recherche dans un des catalogues ou un site existant de la BnF pour des questions de soutenabilité économique et technique, mais aussi de facilité d'usage et de partage. Néanmoins, la BnF s'efforce également de proposer des solutions complémentaires, en particulier quand il s'agit de pouvoir rendre accessibles sur le web des collections singulières, dont le modèle de description s'éloigne par trop de celui des imprimés ou des archives, ou de les organiser d'une manière raisonnée et éditorialisée.

À côté de ces projets spécifiques, la BnF a choisi d'instruire, dans le cadre de son Plan quadriennal 2020-2023, la mise en place d'une solution mutualisée pour la gestion de bases de données produites par la recherche. L'objectif est de disposer d'un système unique permettant de gérer des bases composées de données hétérogènes, de leur saisie jusqu'à leur diffusion, et d'assurer ainsi la pérennité de leur maintenance et de leur accès, plutôt que de développer des solutions sur mesure pour chaque projet.

## EXEMPLES

**La base « Reliures »** de la BnF est issue d'un projet du plan triennal de la recherche (2013-2015). La BnF possède l'une des collections de reliures les plus importantes au monde, longtemps restée peu accessible à un large public. Le principal objectif du site *reliures.bnf.fr* est ainsi d'offrir une sélection régulièrement mise à jour de reliures représentatives de l'histoire de cet artisanat en France et, à moyen terme, en Europe, accompagnées d'une description détaillée.

**La base « BP16 »**, bibliographie des éditions parisiennes du XVI<sup>e</sup> siècle, est le résultat également d'un projet du plan quadriennal de la recherche (2016-2019). Elle a pour objet le recensement de la production imprimée à Paris tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle. Rédigée d'après les manuscrits de Philippe Renouard (1862-1934) conservés à la Réserve des livres rares de la BnF, elle porte une attention particulière à la résolution des éditions partagées, au signalement des émissions ainsi qu'à l'identification du matériel typographique.

Ce document n'a volontairement pas abordé les services à la recherche qui sont proposés dans les salles de lecture et les nombreux dispositifs en ligne de la BnF. Ces services sont définis et encadrés par plusieurs documents de référence qui guident la Bibliothèque dans ses choix : Charte documentaire des enrichissements des collections, Charte documentaire de la numérisation des collections de la Bibliothèque nationale de France ou encore la Charte de la conservation. En se situant résolument, non pas du côté d'une offre toute faite, mais d'une bibliothèque « en recherche », moins visible sans doute, moins connue certainement, ce document a souhaité déplacer le regard vers une activité intense et très ancienne que la Bibliothèque a

en partage avec des savants du monde entier, mais aussi et surtout avec d'autres grandes bibliothèques nationales. Dans ces grandes bibliothèques, ne se cultivent pas seulement des expertises et des connaissances singulières, mais également un certain style de la recherche : une attention à la matérialité des sources, à leur circulation, à leur modification à travers les siècles, ainsi qu'à l'organisation des informations qui permettent leur accès et leur interprétation. Ce que l'humanité conserve de son passé se donne à travers un certain « ordre du savoir » ; c'est la mission du bibliothécaire-chercheur de l'établir, mais surtout d'en garder la mémoire et d'en faire régulièrement la critique.

# 5 ANNEXES

## 5.1. LISTE DES PERSONNES AYANT CONTRIBUÉ À LA RÉDACTION DU DOCUMENT

### DIRECTION DES COLLECTIONS

**Anne Pasquignon**, adjointe à la directrice des Collections pour les questions scientifiques et techniques

**Jean-Marc Chatelain**, directeur de la Réserve des livres rares

### DIRECTION DE LA DIFFUSION CULTURELLE

**David Guillet**, directeur du département des Expositions et des manifestations

### DIRECTION DES SERVICES ET DES RÉSEAUX

**Emmanuelle Bermès**, adjointe au directeur des Services et des réseaux pour les questions scientifiques et techniques

### DÉLÉGATION À LA STRATÉGIE ET À LA RECHERCHE

**Thierry Pardé**, délégué à la Stratégie et à la recherche

**Olivier Jacquot**, responsable de la coordination de la recherche

**Philippe Chevallier**, adjoint au responsable de la coordination de la recherche

### DÉLÉGATION AUX RELATIONS INTERNATIONALES

**Bruno Sagna**, adjoint à la déléguée aux Relations internationales - chargé de mission pour les relations internationales Europe et Amérique du Nord

## 5.2. LISTE DES PERSONNES AUDITIONNÉES POUR LA RÉDACTION DU DOCUMENT

### BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

#### DIRECTION DES COLLECTIONS

**Vanessa Desclaux**, chargée de collections : préhistoire, histoire ancienne et archéologie, département Philosophie, histoire, sciences de l'homme

**Laurent Héricher**, chef du service des Manuscrits orientaux, département des Manuscrits

**Fabienne Le Bars-Nguyen**, adjointe au directeur de la Réserve des livres rares

**Florence Leleu**, adjointe au directeur du département Littérature et art

**Gennaro Toscano**, conseiller scientifique auprès de la directrice des Collections pour le Musée, la recherche et la valorisation des collections

#### EXPERTS EXTÉRIEURS

**Étienne Anheim**, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), vice-président de la Fondation des sciences du patrimoine

**Ghislaine Glasson Deschaumes**, cheffe de projet du labex Les Passés dans le Présent, ingénieure de recherche à l'Université Paris Nanterre



## 5.3. BIBLIOGRAPHIE

### DOCUMENTS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

14 projets scientifiques des départements de collections, le projet du service de l'inventaire rétrospectif et le projet scientifique de la direction des Services et des réseaux ont été rédigés et remis au deuxième trimestre 2019. Ils ont directement inspiré nombre de passages du présent document.

**Bosc Olivier** (2008), « La recherche à la Bibliothèque nationale de France. La politique scientifique : priorité stratégique », Rapport remis à Bruno Racine, Président de la Bibliothèque nationale de France, BnF.

**Chevallier Philippe** (2018), « Rapport sur l'animation de la recherche à la Bibliothèque nationale de France », Rapport remis à Thierry Pardé, délégué à la Stratégie et à la recherche, BnF.

### DOCUMENTS PUBLIÉS

« La recherche à la BnF » (2019) (dossier), *Chroniques*, n° 84, janvier-mars, p. 16-22.

**Roustan Mélanie** (dir.) (2016), « La recherche dans les institutions patrimoniales : sources matérielles et ressources numériques », en collaboration avec **Anne Monjaret** et **Philippe Chevallier**, Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, coll. « Papier ».

**Jacquot Olivier** (2018), « Stratégie de recherche de la Bibliothèque nationale de France », *Culture et recherche*, n° 137, printemps-été, p. 22-24.

